

## Communiqué de presse commun

# Rencontre du Conseil d'Etat et de l'Association région Val-de-Travers

La chancellerie d'Etat communique :

C'est dans un esprit positif de part et d'autre que s'est tenue, mercredi 24 septembre 2008 au Château de Neuchâtel, la rencontre annuelle désormais traditionnelle entre le Conseil d'Etat et une délégation de l'Association Région Val-de-Travers (ARVT), emmenée par son président M. Christian Züllli, qui regroupait également des membres des nouvelles autorités de la commune Val-de-Travers. Cette séance a été l'occasion, tant pour l'ARVT que pour le gouvernement cantonal, de procéder à un échange d'informations réciproques sur des sujets d'actualité en lien notamment avec la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009 de la nouvelle commune Val-de-Travers.

### Hôpital, site de Couvet

Le rapport d'un groupe de travail présidé par le Département de la santé et des affaires sociales (DSAS), auquel ont été associés l'HNe et l'ensemble des médecins généralistes du Val-de-Travers, est actuellement soumis en consultation auprès des partenaires de ce groupe de travail et sera remis prochainement au Conseil d'Etat. Ce dernier a remercié l'ARVT pour le travail effectué et la recherche de solutions et a rappelé l'absolue nécessité des réformes initiées.

### Etat d'avancement du contrat-région

L'ARVT a informé le Conseil d'Etat sur l'avancement des travaux de la commission régionale d'aménagement qui ont porté notamment sur l'élaboration d'un plan régional d'aménagement pour le Val-de-Travers. Sur le plan du tourisme familial et sportif, au regard de l'étude Furger, la volonté est ferme de travailler sur les atouts de la région et d'inscrire le Val-de-Travers dans un rayonnement transfrontalier ; pour cela, cinq axes clés sont privilégiés, soit : l'hébergement, les activités pour les familles, les sites du Creux-du-Van et de La Robella et la thématique de l'absinthe.

L'ARVT a souligné l'avance sérieuse du projet « Route de l'absinthe », à savoir la constitution d'une association franco-suisse, avec la volonté de proposer une route culturelle et patrimoniale qui engendrera la dynamisation de tout le volet commercial de la région.

Le Conseil d'Etat s'est réjoui de l'avance de ces projets, relevant que la réunion des prestataires pour créer des circuits touristiques constitue une excellente idée. Il attend maintenant que des projets et des propositions concrètes lui soient adressés.

Le Conseil d'Etat a également demandé que la Carte des dangers naturels soit intégrée dans le plan régional d'aménagement.<sup>2.</sup>

### **Route Saint-Sulpice-Les Verrières- France**

L'ARVT a évoqué la problématique de la H10, tronçon Saint-Sulpice et le haut de la tour, relevant que cette route qui n'est plus au gabarit des véhicules, posant notamment des problèmes de dérochement et de stabilisation du terrain dans certains virages, avec des risques de pollution en cas d'accident.

Le Conseil d'Etat a rassuré l'ARVT, soulignant que ces travaux figurent dans les priorités des gros chantiers. Des études sont actuellement menées pour ce tronçon de la H10 et des montants seront inscrits aux budgets 2009 et 2010. En outre, l'année prochaine, des travaux de réfection de la route conduisant au Chapeau de Napoléon seront menés.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> octobre 2008